

**CONSEIL MUNICIPAL  
LES TROIS-MOUTIERS**  
**Séance Publique du 05.03.2025 à 20 h 00**

**PROCÈS-VERBAL**

**Etaient présents :** SONNEVILLE-COUBE B. GOURDEAU E. GARNIER H. BELLAMY J.P.  
FONTAINE G. RAMEIX S. RICHARD A. CALVEZ L. FLEURY T. BARDET S. DUTOUR M.P.

**Absents excusés :**

VALLET S. a donné pouvoir à CALVEZ L.  
PELTIER S. ; LIDDELL C. ; MICHOT T. ;

Mme Gourdeau E. est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 05.02.2025

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

**Affaire n° 1 – Régularisation échange propriété cadastrée AH n° 230 et parcelles communales contigües**

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, valide la régularisation des échanges de la propriété citée en objet et autorise le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**Affaire n° 2 – Protection sociale complémentaire**

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, accepte de se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le Centre de Gestion de la Vienne prévoit de conclure conformément à l'article 25-1 de l'ordonnance n° 2021-175 du 17/02/2021, donne mandat au CDG86 pour lancer la consultation nécessaire à la conclusion de la convention de participation et autorise le Maire à effectuer tout acte en conséquence.

**Affaire n° 3 – Bâtiments**

Rapporteur : M. le Maire

**Eglise**

A l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Gougeon relatif à la sécurisation campanaire.

**Pavillon situé 4 Rue du Lavoir**

M. le Maire informe que le Dr Richard accepte la location du logement 4 Rue du Lavoir au prix de 600 €/mois + les charges. Des travaux sont à prévoir pour que son entrée soit effective à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Le conseil à l'unanimité accepte.

**Affaire n° 4 – Travaux d'élagage à l'étang**

Rapporteur : E. Gourdeau

Accepte le devis de l'entreprise Djen paysages pour l'abattage, dans un 1<sup>er</sup> temps, de 4 arbres menaçant de tomber.

### **Affaire n° 5 – Voirie**

Rapporteur : J.Paul Bellamy

- Rappelle l'intervention de l'entreprise EUROVIA pour la réalisation des enrobés sur la RD347 dans la traversée de Vaon du 31 mars au 4 avril (travaux de nuit).
- La commission voirie se réunira le 18 mars à 19 h 00 pour programmer les travaux 2025

### **Affaire n° 6 – Informations diverses**

Rapporteur : M. le Maire

- Maison du meunier : en attente des artisans retenus
- API : succès dès l'ouverture
- -Coopérative : retour de la DDT au bureau d'étude. Affaire en cours d'instruction.
- SAS La Mothe-Chandeniers : le permis précaire est prolongé d'une année dans l'attente de la révision allégée du PLU prise en charge par la CCPL.
- Propriété Deschamps à Vaon : le procureur a été saisi pour la désignation d'un curateur pour gérer la succession.
- Center parcs organise des classes vertes
- Prochain conseil d'école le 27 mars
- Sinistre Vaon : nouvelle expertise le 13 mars prochain

### **S. Bardet**

Fait le point sur les dossiers suivants :

- Téléphonie des bâtiments communaux et l'informatique à l'école. Le conseil accepte l'offre de comutex.
- Relate la réunion avec le Président de la CCPL et sa vice-présidente relative à la fréquentation de la piscine. Réunion non constructive. Il informe également que pour palier au manque d'initiation à la piscine, il propose une piscine d'été aux Trois-Moutiers durant 5 semaines. Le conseil accepte.

### **E. Gourdeau**

Fait le point sur :

- Nénuphars à l'étang : l'entreprise interviendra lorsque le niveau d'eau aura baissé
- La commission association se réunira le 20 mars à 20 h 00

### **J.P. Bellamy**

- Rappelle l'ouverture de la pêche programmée le 29 mars prochain.
- La commission se réunira le 10 mars à 19 h 00 en mairie.

Prend connaissance de diverses correspondances.

Séance levée à 22 h 15

Le Maire



Le Secrétaire